

En page 8 du "DL" de ce vendredi 04/09/15 et sur son site payant (extraits) :  
[www.ledauphine.com/isere-sud/2015/09/04/une-reflexion-pour-moderer-la-vitesse-en-ville](http://www.ledauphine.com/isere-sud/2015/09/04/une-reflexion-pour-moderer-la-vitesse-en-ville)  
\*\*\*\*\*

**Carte des rues à 30 km/h et 50 km/h à GRENOBLE :**  
<http://www.grenoble.fr/actualite/75/103-vers-la-metropole-apaisee-ce-qui-va-changer-a-grenoble.htm>



\*\*\*\*\*  
**AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE - YANN MONGABURU, PRÉSIDENT ...**  
**Une réflexion pour modérer la vitesse en ville**

L'actualité immédiate de la rentrée, pour les déplacements dans l'agglomération grenobloise, c'est bien sûr l'inauguration officielle de la ligne de tram E, demain. Mais c'est une actualité beaucoup plus large qu'a voulu évoquer hier soir Yann Mongaburu, président écologiste du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC). Entretien.

-> **On entend parler d'une possible baisse généralisée de la vitesse à 30 km/h dans l'agglo.**

**Qu'en est-il ?**

« Il y a, plus largement, trois enjeux relatifs à ce sujet.

1) Un enjeu d'équité territoriale, car 25 % des ménages de l'agglo (et 30 % à Grenoble) n'ont pas de voiture car c'est trop cher. Il faut réfléchir aux modes de déplacement de ces gens-là si on ne veut pas les assigner à résidence.

2) Un enjeu de décongestion, surtout aux entrées de l'agglo.

3) La pacification et l'apaisement de l'espace public, un enjeu majeur sur lequel on peut progresser vite. Le 2<sup>e</sup> mode de déplacement dans l'agglo, c'est la marche, et le vélo, lui, augmente sa part modale de 25 % chaque année. L'abaissement de la vitesse est un des outils pour participer à l'apaisement de l'espace public, mais pas le seul outil. Il faut aussi améliorer la qualité de l'espace public, ainsi que la signalétique pour les cyclistes et les piétons. »

-> **Cette idée de baisser la vitesse en ville est-elle partagée par beaucoup ?**

« On a entamé la discussion au printemps avec les communes, en demandant que chacune indique sa volonté, le rythme où elle veut aller, si elle veut être accompagnée par le SMTC. On partira sur cet objectif de 30 km/h en ville avec les communes qui seront volontaires. La modération de la vitesse en ville est un sujet qui rencontre un grand intérêt dans beaucoup de communes, quelle que soit la sensibilité politique. Avoir, **demain**, une **Métropole apaisée** est une des orientations de notre collectivité. »

(...)

**Propos recueillis par Vincent PAULUS.**

-----  
Cordialement,

Bruno Ferrand, citoyen grenoblois,

Ancien membre des "Ateliers du

**CHRONO-AMÉNAGEMENT"**

\*\*\*\*\*

P.S. :

Sans attendre **demain**, il faut se souvenir qu'"**hier**" (le 11 juillet **2007** pour être précis !), le groupe de citoyens des "Ateliers du chrono-aménagement", épaulés par l'AURG, rendait publiquement ses conclusions à l'espace Odysée d'Eybens au ... président de la Métro

ET du Schéma directeur de la région grenobloise (l'ancêtre du SCoT), de l'époque :

[www.region-grenoble.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=2&Itemid=7](http://www.region-grenoble.org/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=7)

(Ndlr : on y trouve notamment une vidéo d'une durée 11 minutes).

Et **dès aujourd'hui**, il conviendrait de faire respecter la limitation de vitesse en **Zone 30**, tout particulièrement dans celle des rues Aimé-Césaire et des Eaux-Clares, où le wheeling (avec **TROIS** engins, en file indienne, cet après-midi !!!) se pratique quotidiennement à grande vitesse et, apparemment, impunément ... aux abords immédiats de **TROIS** établissements scolaires ...

Pour complément d'information

[www.ledauphine.com/isere-sud/2015/09/15/generalisation-des-zones-30-42-maires-de-l-agglo-disent-oui](http://www.ledauphine.com/isere-sud/2015/09/15/generalisation-des-zones-30-42-maires-de-l-agglo-disent-oui)

<http://www.lametro.fr/930-ma-rue-apaisee.htm>

## **AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE**

### **Généralisation des zones 30 : 43 maires disent oui**

**43 maires de l'agglomération grenobloise, dont la ville-centre, vont en effet annoncer ce mardi soir au siège de la métropole une alliance unique en France. La généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h sur les routes de leurs communes.**

L'Isère fait plus fort que Paris qui votait en mai dernier la limitation à 30 km/h d'une partie de ses rues

(en fait sur 30% du territoire intra-muros)!

43 maires de l'agglomération grenobloise (sur 49), dont la ville-centre, vont en effet annoncer ce soir

au siège de la métropole une alliance unique en France.

La généralisation des zones 30 sur leurs communes.

**À Grenoble, l'essentiel de la voirie passera donc en 2016 à 30 km/h,**

à part sur les "grands boulevards" (comme le boulevard Foch) qui resteront à 50 km.

Le but: construire une métropole apaisée, où les accidents mortels seront réduits,

où les enfants et les personnes âgées se sentiront sécurisés de marcher à pied.

Et aider, bien sûr, à la réduction de la pollution atmosphérique.

Des radars dissuasifs et pédagogiques (vous savez avec le petit smiley clignotant "content ou "pas content")

viendront parfaire le dispositif. Des communes de droite et de gauche ont signé.

D'autres ont refusé comme Meylan, le premier adjoint Jean-Claude Peyrin expliquait il y a quelques jours:

"Nos zones 30 déjà existantes marchent bien car elles correspondent aux besoins des habitants,

mais la généralisation pour la généralisation serait une absurdité, car elle ne serait pas respectée."

**Retrouvez dans notre édition iséroise de mercredi, notre dossier complet sur deux pages et la liste des communes concernées.**

**Par Eve MOULINIER | Publié le 15/09/2015 à 14:59 | Vu 3635 fois**

# Métropole apaisée

« La Métropole apaisée » est une initiative métropolitaine dans laquelle s'engage aujourd'hui

la majorité des communes du territoire.

**Objectif : des espaces urbains plus agréables à vivre pour les riverains, plus conviviaux pour les visiteurs, mieux adaptés aux usagers les plus vulnérables et plus sûrs pour les piétons et les cyclistes.**

Au-delà de l'aspect réglementaire avec la **généralisation de la vitesse à 30 km/h** qui se déploiera

dans les communes volontaires **à partir du 1er janvier 2016**, la Métropole souhaite revoir la conception

des espaces publics et programmer la mise en œuvre progressive d'aménagements adaptés au cours des années à venir :

sécurisation, aménagements en faveur des piétons et des cyclistes, amélioration du cadre de vie, végétalisation,

création de zones de rencontre, piétonisation...

## **Ma rue apaisée : faites-nous part de vos idées !**

**La Métropole vous invite à déposer ici vos idées de réaménagement de rue.**

Le projet peut porter sur une place, un carrefour, une rue, un quartier, des abords d'école, une maison de retraite...

Il peut concerner diverses approches :

- . Une piétonnisation temporaire
- . L'installation de mobilier urbain d'agrément
- . Des propositions d'aménagement
- . Des actions de sensibilisation...

**Une fois votre demande enregistrée, vous recevrez un accusé de réception par mail.**

La Métropole étudiera chaque demande et vous recontactera éventuellement pour des précisions sur votre projet.

**Rendez-vous ensuite début 2016 pour vous tenir au courant des projets retenus.**

> *Pour plus de renseignements sur le dispositif "Métropole apaisée" :*

[marueapaisée@lametro.fr](mailto:marueapaisée@lametro.fr)

Boîte à idées "Ma rue apaisée"